larevuedupraticien

114, avenue Charles-de-Gaulle,
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex
Tél.: 01 55 62 68 00 Fax: 01 55 62 68 12
revprat@gmsante.fr
www.larevuedupraticien.fr

DIRECTION DES RÉDACTIONS MÉDICALES
RÉDACTEUR EN CHEF
Jean Deleuze

RÉDACTRICES EN CHEF ADJOINTES
Marie-Aude Dupuy, Hélène Esvant

COMITÉ DE RÉDACTION SCIENTIFIQUE
Jean-Noël Fiessinger, Jean-Michel Chabot, Jean-François Cordier, Claude-François Degos, Richard Delarue, Jean Deleuze, Olivier Fain, Bernard Gavid, Alexandre Pariente, Alain Tenaillon

CONSEILLERS SCIENTIFIQUES 2009-2010
P. Assayag, G. Bobrie, A. Bourrillon, G. Chalès, F. Chauvin, A. Cohen-Solal, J. Damiano, J.-P. Droz, B. Frachet, J. Gaudelus, A. de Gramont, A. Grimaldi, F. Gueyffier, A. Lantieri, M. Lejoyeux, E. Lemarié, S. Pourchet, J.-C. Raphaël, D. Rigaud, F. Rouillon, G. Salles, A. Vahanian, M.-L. Viallard.

COMITÉ D'HONNEUR
Philippe Auzépy, Dominique Laplane

Secrétariat de la rédaction
Anne-Marie Guillaume, Corinne Le Lay

RÉDACTION EN CHEF TECHNIQUE
Chantal Trévoux (6806) ctrevoux@gmsante.fr

Directeur artistique
Marc Trenson (6928)

Première rédactrice-graphiste
Sabine Meynard-Gueye (6932)

Secrétaires de rédaction
Cristina Campos, Régine Michel, Dominique Pasquet

Rédacteurs-réviseurs
Françoise Étesse, Virginie Laforest, Élisabeth Scemama

larevuedupraticien®
est une publication de **GLOBAL MÉDIA SANTÉ SAS**
Principal actionnaire : ATMED SAS
www.globalmediasante.fr

GMS Santé

Capital de 4 289 852 €
Durée de 99 ans à compter du 30.03.99
ISSN : 0035-2640 - Dépôt légal à parution
N° de commission paritaire : 0212 T 81658
IMPRESSION : IPS, 27120 Pacy-sur-Eure

DIRECTION GÉNÉRALE-DIRECTION DES PUBLICATIONS
Alain Trébucq (6903) atrebucq@gmsante.fr

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE
Bruce Cogitore (6861) bcogitore@gmsante.fr

DIRECTION MARKETING
Tatiana de Francqueville (6904)
tdefrancqueville@gmsante.fr

Emplois et carrières
Irène Rakotoharime(6957) irakoto@gmsante.fr

Petites annonces
Patricia Fabre (6971) pfabre@gmsante.fr

MEDICAL EDUCATION
Valériane Cariou (6818) vcariou@gmsante.fr
Yannick Seifert (6887) yseifert@gmsante.fr

Assistantes
Ghislaine Jouan (6908) gjouan@gmsante.fr
Danièle Montagne (6983) dmontagne@gmsante.fr

DIRECTION COMMERCIALE
Emmanuelle Guiard-Schmid (6913)
eguiard@gmsante.fr
Cécile Jallas (6915) cjallas@gmsante.fr

Directeurs de clientèle
Arnaud Lacroix (6827) alacroix@gmsante.fr
Sophia Babi Berrada (6945) sberrada@gmsante.fr

Assistantes
Agnès Chaminand (6962) achaminand@gmsante.fr
Maria Costa (6881) mcosta@gmsante.fr
Brigitte Schifano (6838) bschifano@gmsante.fr

Chef de projet Internet
Alexandre Mangin (6992) amangin@gmsante.fr

Assistante projet Internet
Marie-Ange Guillemet (6862)
maguillemet@gmsante.fr

ABONNEMENTS
Abonnement France 1 an : 160 €
CCP Paris 202 A (Global Média Santé SAS)
Tél. : 01 55 62 69 75 ; 01 55 62 69 41
Fax : 01 55 62 69 56 abo@gmsante.fr

La revue adhère à la charte de formation médicale continue par l'écrit du Syndicat national de la presse médicale et des professions de santé (SNPM) et en respecte les règles. (Charte disponible sur demande). Reproduction interdite de tous les articles sauf accord avec la direction.

Jean Deleuze
Rédacteur en chef

Il faut garder le Défenseur des enfants !

C'est un pavé dans la mare que lance Anne Tursz dans un remarquable ouvrage consacré à un des drames les plus scandaleux et les plus secrets que connaît la France : la maltraitance des enfants.[1] Pédiatre, épidémiologiste et directeur de recherche à l'Inserm, elle dresse, au terme d'une enquête méticuleuse, un constat accablant, qui pointe d'abord la sous-estimation massive du phénomène. Les données françaises, issues de sources multiples et inhomogènes, ne recensent, en effet, que les enfants dont la maltraitance a déjà fait l'objet d'une mesure administrative ou judiciaire, et ignorent l'immense maltraitance cachée. Nos chiffres, variant de 1‰ à 1 %, sont très éloignés de ceux du Royaume-Uni ou des États-Unis où l'on estime, à partir de données plus fiables, qu'un enfant sur 10 est maltraité dans les pays occidentaux. L'auteur a étudié auprès d'hôpitaux et des tribunaux de trois régions toutes les morts suspectes de nourrisson de moins de 1 an survenus durant 5 ans, soit 247 cas. Les statistiques officielles attribuent la majorité de ces décès à une mort subite du nourrisson ou à des causes médicales naturelles ou inconnues, ou à des accidents ou des traumatismes de cause indéterminée. Mais ces diagnostics ne s'appuient que sur de rares examens (très peu d'autopsies et pratiquement pas de fonds d'œil à la recherche d'hémorragies rétiniennes très évocatrices d'un syndrome du bébé secoué). Dans les registres, 27 cas sont des homicides, alors que, selon la justice, 80 décès sont très suspects (auxquels 12 autres cas pourraient se rajouter concernant des enfants ayant des blessures incompatibles avec les accidents évoqués). Des chiffres probablement encore sous-estimés, car on ne sait rien du nombre de nourrissons tués à leur naissance et jetés dans un sac-poubelle par des femmes cachant leur grossesse, et parce que les enfants trouvés morts à domicile, en apparence de mort naturelle, n'ont pas fait l'objet d'investigations particulières.

Un autre constat est la très grande difficulté des soignants à alerter ou signaler ces cas, et souvent même à les « voir », tant il leur est difficile de concevoir qu'un parent puisse intentionnellement faire du mal à son propre enfant, surtout lorsqu'ils ont de bonnes relations avec la famille. Ce sont, en effet, les parents qui maltraitent le plus (eux-mêmes souvent maltraités dans l'enfance), et cela dans tous les milieux sociaux, avec une primauté des facteurs de risque psycho-affectifs (parents immatures, dépressifs, isolés…) sur les facteurs socio-économiques. Face à ce drame, Anne Tursz plaide pour que toute mort d'enfant suspecte ou non attribuable à une cause certaine (la mort subite du nourrisson doit rester un diagnostic d'élimination) fasse l'objet d'investigations, et que la violence contre les enfants soit analysée aussi sous l'angle de la santé publique, afin de mieux la comprendre et la prévenir. Mais va-t-on dans cette direction quand on constate le déclin de la médecine scolaire et d'autres institutions, et la prééminence de l'enfant délinquant dans le discours politique ? Le projet de supprimer le poste de Défenseur des enfants au profit d'un Défenseur des droits (certes avec plus de pouvoirs) risque aussi de faire passer un mauvais message. De nombreux parlementaires de toutes tendances y sont réticents. Le livre d'Anne Tursz ne peut que les conforter. •

1. Tursz A. « Les oubliés. Enfants maltraités en France et par la France ». Paris, Le Seuil, 2010, 420 pages, 20 €.

TOUS DROITS RESERVES - LA REVUE DU PRATICIEN